

# OFFRE DE MATIÈRES PREMIÈRES OPIACÉES ET DEMANDE D'OPIACÉS POUR LES BESOINS MÉDICAUX ET SCIENTIFIQUES

## Introduction

1. Conformément au mandat qui lui a été confié dans la Convention de 1961 et dans les résolutions pertinentes du Conseil économique et social et de la Commission des stupéfiants, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) examine régulièrement les questions touchant à l'offre et à la demande d'opiacés utilisés à des fins licites et s'attache à assurer un équilibre durable entre les deux. La présente section contient une analyse de la situation actuelle reposant sur les données communiquées par les gouvernements<sup>1</sup>.

2. L'analyse ci-après est fondée sur un examen des données concernant les matières premières opiacées, ainsi que les opiacés fabriqués à partir de ces matières premières. Dans cette analyse, une distinction est établie entre, d'une part, les matières premières riches en morphine et les opiacés qui en sont dérivés et, d'autre part, les matières premières riches en thébaïne et les opiacés qui en sont dérivés, conformément à la méthodologie adoptée par l'OICS. La culture d'opium riche en codéine est indiquée séparément dans le tableau 1 pour deux pays, mais elle est intégrée aux chiffres se rapportant à l'opium riche en morphine dans le tableau 2, pour le calcul global de l'offre et de la demande. On mesure l'offre mondiale de matières premières opiacées en se basant sur les chiffres de la production et des stocks, et on évalue la demande mondiale à partir des données relatives à l'utilisation totale de matières premières opiacées pour la fabrication de tous les opiacés (voir par. 23 ci-dessous). Les données concernant la consommation et les stocks totaux d'opiacés sont aussi prises en considération, lorsqu'il y a lieu.

3. La présente analyse vient compléter les observations sur les statistiques communiquées pour les différentes matières premières opiacées qui peuvent être tirées du pavot à opium (opium, paille de pavot et concentré de paille de pavot) et les opiacés qui en sont dérivés. Les lecteurs sont invités à consulter ces observations pour obtenir des informations plus approfondies sur l'évolution à long terme de la situation concernant les différentes substances (voir pages 45 à 69 ci-dessus). Dans la présente analyse, on s'intéresse surtout à la situation actuelle et aux quatre dernières années pour lesquelles des données statistiques sont disponibles.

<sup>1</sup>Il n'a pas été tenu compte dans cette analyse des données concernant la Chine et la République populaire démocratique de Corée, dont la production de matières premières opiacées est exclusivement destinée à la consommation intérieure. Il n'a pas non plus été tenu compte des données relatives à l'utilisation de l'opium saisi autorisée à des fins licites en République islamique d'Iran, ni de la demande d'opiacés dérivés de cet opium.

Les chiffres de la production pour 2014 et 2015 sont basés sur les statistiques préliminaires et les évaluations communiquées par les principaux pays producteurs<sup>2</sup>, alors que les chiffres de la demande de matières premières opiacées et d'opiacés qui en sont dérivés se fondent sur les projections établies par l'OICS à partir des tendances observées par le passé et tiennent compte des évaluations pertinentes communiquées par les gouvernements.

4. Enfin, dans la présente section, l'OICS examine les tendances de la consommation mondiale de l'ensemble des opiacés et des opioïdes synthétiques pour la période de 20 ans allant de 1994 à 2013. Cette analyse offre un éclairage sur l'évolution, au fil des ans, de la part relative des opiacés tirés du pavot à opium dans la consommation mondiale d'opioïdes.

## Offre de matières premières opiacées

### Culture du pavot à opium pour l'extraction d'alcaloïdes

5. Le tableau 1 donne des informations sur la superficie des cultures de pavot à opium (*Papaver somniferum*) pour l'extraction d'alcaloïdes dans les principaux pays producteurs, en distinguant, le cas échéant, les variétés riches en morphine, riches en thébaïne et riches en codéine. Lorsqu'elle existe, une évaluation de la superficie des cultures de ces trois types de matières premières est indiquée pour chaque année. Des données sur la superficie ensemencée et la superficie effectivement récoltée sont fournies pour toutes les années où elles sont disponibles.

6. En 2013, la superficie ensemencée en pavot à opium riche en morphine dans les principaux pays producteurs a augmenté par rapport à l'année précédente en Australie et en France, mais a diminué en Hongrie, tandis qu'elle est restée stable en Espagne et en Turquie. En Australie, la superficie effectivement récoltée a progressé de 38 % par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique principalement par l'augmentation dans ce pays de la culture du pavot à opium riche en morphine et du pavot à opium riche en codéine. En 2013, la superficie effectivement récoltée en Turquie a augmenté de 138 % par rapport à l'année précédente, au cours de laquelle les récoltes avaient

<sup>2</sup>Ces chiffres ont été ajustés, au besoin, en fonction de la teneur en alcaloïdes susceptibles d'être récupérés des matières premières en question par un traitement industriel.

**Tableau 1. Culture du pavot à opium riche en morphine et du pavot à opium riche en thébaine, 2010-2015**

*(Superficie estimée confirmée par l'Organe international de contrôle des stupéfiants, superficie ensemencée et superficie récoltée, en hectares)*

	2010	2011	2012	2013	2014 <sup>a</sup>	2015 <sup>b</sup>
<b>Australie</b>						
<b>Pavot à opium riche en morphine</b>						
Superficie estimée	12 770 <sup>c</sup>	14 050 <sup>c</sup>	15 960 <sup>c</sup>	11 100 <sup>c</sup>	11 008	11 380
Superficie ensemencée	10 462 <sup>c</sup>	11 832 <sup>c</sup>	11 194 <sup>c</sup>	12 407 <sup>c</sup>	8 570	..
Superficie récoltée	9 127 <sup>c</sup>	10 973 <sup>c</sup>	10 279 <sup>c</sup>	11 484 <sup>c</sup>	7 210	..
<b>Pavot à opium riche en thébaine</b>						
Superficie estimée	11 650	13 580	12 390	12 000	17 600	8 275
Superficie ensemencée	11 441	13 165	12 191	16 139	13 933	..
Superficie récoltée	10 922	13 024	11 559	15 399	12 090	..
<b>Pavot à opium riche en codéine</b>						
Superficie estimée <sup>c</sup>	—	—	—	—	2 900	4 535
Superficie ensemencée <sup>c</sup>	—	—	—	—	2 671	..
Superficie récoltée <sup>c</sup>	—	—	—	—	2 117	..
<b>Pavot à opium riche en morphine, en thébaine et en codéine</b>						
Total, superficie estimée	24 420	27 630	28 350	23 100	31 508	24 190
Total, superficie ensemencée	21 903	24 997	23 385	28 546	25 174	..
Total, superficie récoltée	20 049	23 997	21 838	26 883	21 417	..
<b>Espagne</b>						
<b>Pavot à opium riche en morphine</b>						
Superficie estimée	7 000	8 500	10 000	10 100	9 742	9 790
Superficie ensemencée	8 383	9 771	8 762	8 700	8 736	..
Superficie récoltée	6 439	9 488	8 762	8 700	8 521	..
<b>Pavot à opium riche en thébaine</b>						
Superficie estimée	5 000	5 500	2 000	3 800	4 306	6 210
Superficie ensemencée	3 529	186	3 572	3 574	5 312	..
Superficie récoltée	3 528	186	3 572	3 574	5 201	..
<b>Pavot à opium riche en morphine et en thébaine</b>						
Total, superficie estimée	12 000	14 000	12 000	13 900	14 048	16 000
Total, superficie ensemencée	11 912	9 957	12 334	12 274	14 048	..
Total, superficie récoltée	9 967	9 674	12 334	12 274	13 722	..
<b>France</b>						
<b>Pavot à opium riche en morphine</b>						
Superficie estimée	8 000	8 978	11 000	11 000 <sup>c</sup>	9 900	8 000
Superficie ensemencée	9 800	9 370	8 960	10 625 <sup>c</sup>	9 060	..
Superficie récoltée	9 400	8 592	8 680	10 209 <sup>c</sup>	..	..
<b>Pavot à opium riche en thébaine</b>						
Superficie estimée	5 000	3 922	2 000	2 000	950	1 000
Superficie ensemencée	700	930	1 210	900	908	..
Superficie récoltée	700	110	1 190	741	..	..
<b>Pavot à opium riche en codéine</b>						
Superficie estimée <sup>c</sup>	—	—	—	—	2 050	3 000
Superficie ensemencée <sup>c</sup>	—	—	—	—	1 859	..
Superficie récoltée <sup>c</sup>	—	—	—	—	..	..

Tableau 1. (suite)

	2010	2011	2012	2013	2014 <sup>a</sup>	2015 <sup>b</sup>
<b>Pavot à opium riche en morphine, en thébaine et en codéine</b>						
Total, superficie estimée	13 000	12 900	13 000	13 000	12 900	12 000
Total, superficie ensemencée	10 500	10 300	10 170	11 525	11 827	..
Total, superficie récoltée	10 100	8 702	9 870	10 950	..	..
<b>Hongrie</b>						
<b>Pavot à opium riche en morphine</b>						
Superficie estimée	8 000	7 000	9 500	11 800	8 500	11 000
Superficie ensemencée	11 289	7 972	10 005	7 008	6 945	..
Superficie récoltée	7 308	6 025	3 929	2 600	5 520	..
<b>Pavot à opium riche en thébaine</b>						
Superficie estimée	3 000	3 720	3 000	5 100	..	2 500
Superficie ensemencée	..	2 399	3 351	3 252	..	..
Superficie récoltée	..	1 532	911	1 300	..	..
<b>Pavot à opium riche en morphine et en thébaine</b>						
Total, superficie estimée	11 000	10 720	12 500	16 900	8 500	13 500
Total, superficie ensemencée	11 289	10 371	13 356	10 260	6 945	..
Total, superficie récoltée	7 308	7 557	4 840	3 900	5 520	..
<b>Inde</b>						
<b>Pavot à opium riche en morphine</b>						
Total, superficie estimée	22 000	22 000	21 220	5 240	5 893	16 000
Total, superficie ensemencée	15 851	17 262	16 021	— <sup>d</sup>	5 794	..
Total, superficie récoltée	12 237	16 518	12 092	— <sup>d</sup>	5 329	..
<b>Turquie</b>						
<b>Pavot à opium riche en morphine</b>						
Total, superficie estimée <sup>e</sup>	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000
Total, superficie ensemencée	55 296	61 368	37 252	36 576	39 976	..
Total, superficie récoltée	51 987	54 911	13 511	32 277	26 621	..

Note: Un champ en rouge signifie que l'évaluation totale correspondante, pour le pavot à opium riche en morphine, le pavot à opium riche en thébaine ou le pavot à opium riche en codéine, a été dépassée. Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles. Les chiffres qui ne sont pas basés sur des rapports officiels (formulaire B et formulaire C) sont en italique.

<sup>a</sup>Les chiffres correspondant aux superficies ensemencées et aux superficies effectivement récoltées pour 2014 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

<sup>b</sup>Les chiffres pour 2015 sont basés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

<sup>c</sup>Les chiffres correspondant à la superficie des cultures de pavot à opium riche en morphine en Australie et en France tiennent compte des cultures d'une variété de pavot à opium riche en codéine. En raison de l'augmentation de la culture du pavot à opium riche en codéine, ces données sont présentées séparément pour 2014 et 2015.

<sup>d</sup>Le rapport statistique contenant les données effectives pour l'année 2013 n'avait pas été soumis au 1<sup>er</sup> novembre 2014, de sorte que c'est la superficie totale estimée, communiquée à l'OICS en septembre 2014, qui a été utilisée dans les calculs.

<sup>e</sup>Estimation de la superficie maximum disponible pour les cultures.

considérablement diminué en raison de conditions météorologiques défavorables. En Hongrie, la culture de pavot à opium riche en morphine a baissé de 34 % par rapport à l'année précédente.

7. L'Inde est le seul pays producteur d'opium inclus dans la présente analyse<sup>3</sup>. À partir de 2013, elle a réduit sa culture de pavot à opium de 75 %, à environ 5 240 hectares, ce qui

<sup>3</sup>Le rapport statistique contenant les données effectives pour l'année 2013 n'avait pas été soumis au 1<sup>er</sup> novembre 2014, de sorte que c'est la superficie totale estimée, communiquée à l'OICS en septembre 2014, qui a été utilisée dans les calculs.

est inférieur aux 5 913 hectares atteints en 2007. La superficie totale ensemencée dans les principaux pays producteurs a représenté 68 % de la superficie totale estimée.

8. En 2013, la culture de pavot à opium riche en thébaine a augmenté en Australie et en Hongrie (de 33 % et 43 %, respectivement, s'agissant de la superficie effectivement récoltée) et baissé en France (de 38 %). Avec 3 574 hectares, la superficie cultivée en Espagne est restée inchangée par rapport à l'année précédente. La superficie totale ensemencée dans les principaux pays producteurs était supérieure de 4 % à la superficie totale estimée.

9. Alors que la France ne cultivait auparavant que du pavot à opium riche en morphine et du pavot à opium riche en thébaïne, elle s'est lancée en 2013 dans la culture du pavot à opium riche en codéine. Actuellement, l'Australie et la France sont les seuls producteurs de pavot à opium riche en codéine, de sorte qu'une ligne supplémentaire a été ajoutée au tableau 1 pour indiquer les données relatives à ce type de culture pour ces deux pays. En 2014, la superficie des cultures de pavot à opium riche en codéine est estimée à 2 900 hectares pour l'Australie et 2 050 hectares pour la France. Les deux pays devraient encore augmenter leur culture en 2015.

10. Les données préliminaires pour 2014 révèlent une baisse de 12% de la superficie de pavot à opium riche en morphine effectivement récoltée dans les principaux pays producteurs pour lesquels de telles données sont disponibles. Cette baisse s'explique par la diminution attendue de la superficie récoltée en Australie (37%), en Turquie (18%), en France (12%) et en Espagne (2%) en 2014. L'Inde devrait maintenir un niveau de culture équivalent en 2014. La Hongrie, qui est le seul pays dans lequel la culture a augmenté en 2014, devrait augmenter de 112% sa superficie effectivement récoltée. La culture du pavot à opium riche en thébaïne, mesurée à partir de la superficie effectivement récoltée, devrait diminuer de 21% en Australie et augmenter de 46% en Espagne. Le niveau de culture ne devrait pas évoluer en France.

11. Pour 2015, les évaluations des superficies consacrées à la culture du pavot à opium riche en morphine augmenteront par rapport à 2014 en Australie, en Hongrie et en Inde et baisseront en France. En Espagne, la superficie des cultures devrait se maintenir au même niveau en 2015. Pour ce qui est de la culture du pavot à opium riche en thébaïne, l'Australie a revu ses évaluations à la baisse, tandis que l'Espagne et la Hongrie ont revu à la hausse leurs estimations de la superficie des cultures consacrées à cette variété de pavot. En ce qui concerne la France, les évaluations pour 2015 correspondent à peu près à celles de 2014.

## Production de matières premières opiacées

12. Les tableaux 2 et 3 présentent un aperçu de la production et de la demande mondiales de matières premières opiacées riches en morphine et riches en thébaïne, respectivement, pour la période 2010-2015.

13. La production totale de matières premières opiacées riches en morphine dans les principaux pays producteurs a progressé pour atteindre 516 tonnes<sup>4</sup> équivalent mor-

<sup>4</sup>L'analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en morphine, mais tient aussi compte de la morphine contenue dans le pavot à opium riche en thébaïne ainsi que dans le pavot à opium riche en codéine, lorsqu'il y a lieu.

phine en 2013, soit un niveau inférieur à celui qui avait été atteint en 2011 (541 tonnes), année au cours de laquelle la Turquie a été le principal producteur (voir tableau 2). La diminution sensible, programmée, de la production en Turquie en 2012 a été compensée par des augmentations dans d'autres pays. En 2013, la production totale de la Turquie est remontée à 67 tonnes (contre 14 tonnes l'année précédente). L'Australie, avec 190 tonnes, est demeurée le principal producteur en 2013, suivie par la France, l'Espagne et la Turquie. L'Australie représentait 37% de la production mondiale en équivalent morphine.

14. La production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine devrait s'établir à quelque 635 tonnes équivalent morphine en 2014 (voir tableau 2). Sur cette quantité, la paille de pavot représentera 608 tonnes (96%) et l'opium 27 tonnes (4%). En 2014, les principaux producteurs seront l'Australie et l'Espagne (avec chacun 27% de la production totale), la France (21%), la Turquie (9%), la Hongrie (5%) et l'Inde (4%). Ensemble, ces six pays devraient fournir en 2014 environ 93% de la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine.

15. Selon les informations communiquées par les gouvernements des principaux pays producteurs dans le formulaire B pour 2015, la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine devrait connaître une hausse en 2015, pour s'établir à 715 tonnes équivalent morphine, principalement en raison des évaluations en hausse de l'Australie, de la Hongrie, de l'Inde et de la Turquie.

16. La production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne a augmenté sans discontinuer de 2010 à 2013, pour atteindre 364 tonnes<sup>5</sup> équivalent thébaïne (voir tableau 3). Elle devrait légèrement augmenter en 2014, pour atteindre 368 tonnes. En 2013, l'Australie a fourni 86% de la production mondiale totale, l'Espagne 9%, la France 2%, et l'Inde et la Hongrie 1% chacune. L'Australie a porté sa production à 312 tonnes en 2013, soit une augmentation de 35% par rapport à l'année précédente. Tandis que la production a reculé pour passer à 9 tonnes en France en 2013, elle s'est maintenue à un niveau à peu près équivalent en Hongrie (4 tonnes) et en Espagne (34 tonnes). En Inde, parallèlement à la réduction des superficies consacrées au pavot à opium, la quantité de thébaïne tirée de l'opium est descendue à 4 tonnes en 2013.

17. La production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne devrait légèrement augmenter pour s'établir à environ 368 tonnes équivalent thébaïne en 2014.

<sup>5</sup>L'analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en thébaïne, mais tient compte aussi de la thébaïne contenue dans le pavot à opium riche en morphine, lorsqu'il y a lieu.

La baisse de 14% attendue en Australie serait contrebalancée par une augmentation de la production de 94% en Espagne et de 144% en France. En 2014, l'Australie, l'Espagne et la France devraient fournir environ 97% de la production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne.

18. La production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne devrait être ramenée à 325 tonnes en 2015, en raison principalement de la baisse persistante (environ 35%) de la production en Australie. En 2014, comme les années précédentes, la production effective de matières premières opiacées pourrait sensiblement différer

**Tableau 2. Matières premières opiacées riches en morphine: production, demande, différence entre les deux<sup>a</sup> et stocks, en tonnes équivalent morphine, 2010-2015**

	2010	2011	2012	2013	2014 <sup>b</sup>	2015 <sup>c</sup>
<b>Australie</b>						
Production	97	113	174	190	174	230
<b>Espagne</b>						
Production	47	73	83	83	171	118
<b>France</b>						
Production	89	71	92	101	134	134
<b>Hongrie</b>						
Production	18	13	9	7	31	61
<b>Inde</b>						
Production	63	87	83	44	27	65
<b>Turquie</b>						
Production	140	164	14	67	58	81
<b>Autres pays</b>						
Production	25	20	22	24	40	26
<b>(1) Production totale</b>	<b>479</b>	<b>541</b>	<b>477</b>	<b>516</b>	<b>635</b>	<b>715</b>
<b>Demande</b>						
Opium	49	59	59	57	60 <sup>d</sup>	60 <sup>d</sup>
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	352	354	397	395	400 <sup>d</sup>	420 <sup>d</sup>
<b>(2) Demande totale de matières premières opiacées</b>	<b>401</b>	<b>413</b>	<b>456</b>	<b>452</b>	<b>460<sup>d</sup></b>	<b>480<sup>d</sup></b>
<b>(3) Demande totale d'opiacés pour les besoins médicaux et scientifiques<sup>e</sup></b>	<b>378</b>	<b>391</b>	<b>415</b>	<b>373</b>	<b>400<sup>d</sup></b>	<b>410<sup>d</sup></b>
<b>Différence (1) moins (2)</b>	<b>78</b>	<b>128</b>	<b>21</b>	<b>64</b>	<b>175<sup>d</sup></b>	<b>235<sup>d</sup></b>
<b>Différence (1) moins (3)</b>	<b>101</b>	<b>150</b>	<b>62</b>	<b>143</b>	<b>235<sup>d</sup></b>	<b>305<sup>d</sup></b>
<b>Stocks</b>						
Opium	78	113	132	97	..	..
Paille de pavot	266	285	241	321	..	..
Concentré de paille de pavot	74	95	110	128	..	..
<b>Total des stocks de matières premières opiacées</b>	<b>418</b>	<b>493</b>	<b>483</b>	<b>546</b>	<b>721</b>	<b>956</b>
<b>Total des stocks de tous les opiacés</b>	<b>378</b>	<b>369</b>	<b>428</b>	<b>509</b>	<b>..</b>	<b>..</b>

Note: Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

<sup>a</sup>Pour de plus amples informations sur la différence entre l'offre (stocks et production) et la demande de matières premières opiacées riches en morphine, voir le paragraphe 28 ci-dessus.

<sup>b</sup>Les chiffres pour 2014 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

<sup>c</sup>Les chiffres pour 2015 sont basés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

<sup>d</sup>Évaluation établie par le secrétariat de l'OICS.

<sup>e</sup>À l'exclusion de la demande de substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

des évaluations, en raison de divers facteurs, notamment des conditions météorologiques.

## Stocks mondiaux de matières premières opiacées et d'opiacés dérivés de ces matières premières

19. Comme le montre le tableau 2, les stocks de matières premières opiacées riches en morphine (paille de pavot, concentré de paille de pavot et opium) s'élevaient à environ 546 tonnes équivalent morphine à la fin de 2013. Ces stocks étaient considérés comme suffisants pour répondre à la demande mondiale prévue en 2014 pendant 14 mois. En 2013, l'Espagne était le pays qui détenait les stocks les plus importants de matières premières opiacées (120 tonnes équivalent morphine, principalement sous forme de paille de pavot et de concentré de paille de pavot), suivie par la France (98 tonnes), l'Inde (79 tonnes, en totalité sous forme d'opium), l'Australie (76 tonnes), la Turquie (70 tonnes) et les États-Unis d'Amérique (37 tonnes). À eux six, ces pays détenaient 89 % des stocks mondiaux de matières premières opiacées riches en morphine. Les stocks restants étaient détenus par d'autres pays producteurs et des pays importateurs de matières premières opiacées.

20. Les stocks de matières premières opiacées riches en thébaïne (paille de pavot, concentré de paille de pavot et opium) ont augmenté pour atteindre quelque 265 tonnes équivalent thébaïne à la fin de 2013 (voir tableau 3). Ces stocks sont suffisants pour répondre à la demande mondiale prévue en 2014 pendant environ 12 mois. L'Australie et les États-Unis détenaient quelque 80 % du total mondial en 2013, les stocks restants étant détenus par des pays producteurs de plus petites quantités et des pays importateurs de ces matières premières.

21. À la fin de 2013, les stocks mondiaux d'opiacés, dérivés de matières premières riches en morphine, détenus principalement sous forme de codéine et de morphine (509 tonnes équivalent morphine) (voir tableau 2), étaient suffisants pour répondre à la demande mondiale pendant 15 mois. D'après les données communiquées par les gouvernements, les stocks totaux d'opiacés et de matières premières opiacées sont pleinement suffisants pour satisfaire la demande d'opiacés.

22. Les stocks mondiaux d'opiacés dérivés de matières premières riches en thébaïne (oxycodone, thébaïne et, en petite quantité, oxymorphone) ont continué d'augmenter en 2013. À la fin de 2013, ils atteignaient 233 tonnes équivalent thébaïne (voir tableau 3) et étaient suffisants pour répondre à la demande mondiale pendant environ 22 mois.

## Demande d'opiacés

23. Comme le décrit l'analyse ci-dessous, l'OICS mesure la demande d'opiacés de deux façons, en se fondant: *a*) sur l'utilisation des matières premières opiacées, pour tenir compte de la demande des fabricants; et *b*) sur la consommation mondiale de l'ensemble des opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961<sup>6</sup>.

### Demande de matières premières opiacées émanant des fabricants mesurée à partir de l'utilisation des matières premières

24. La demande mondiale de matières premières opiacées riches en morphine émanant des fabricants a augmenté depuis 2000, avec des fluctuations, pour se situer à 456 tonnes équivalent morphine en 2012. Elle est descendue à 452 tonnes équivalent morphine en 2013, mais devrait remonter pour s'établir à environ 460 tonnes en 2014 et 480 tonnes en 2015 (voir tableau 2).

25. La demande mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne émanant des fabricants a également augmenté ces dernières années, tout en fluctuant elle aussi. En 2013, elle est descendue à 235 tonnes équivalent thébaïne, contre 261 tonnes en 2012. Elle devrait s'élever à quelque 260 tonnes équivalent thébaïne en 2014 et atteindre 270 tonnes en 2015 (voir tableau 3).

### Demande d'opiacés mesurée à partir de la consommation

26. La figure I présente la consommation, ventilée par principaux stupéfiants et exprimée en équivalent morphine, des opiacés dérivés de la morphine. La codéine et l'hydrocodone sont les opiacés dérivés de la morphine les plus consommés. La demande mondiale d'opiacés dérivés de la morphine a augmenté sans discontinuer entre 2010 et 2012. Toutefois, en 2013, la demande mondiale de ces substances à des fins médicales et scientifiques est descendue à 373 tonnes, soit un niveau légèrement inférieur à celui atteint en 2010 (378 tonnes). Elle devrait augmenter

<sup>6</sup> Avant 2003, l'OICS mesurait la demande mondiale en se fondant uniquement sur la consommation mondiale, exprimée en équivalent morphine, des principaux opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961. Cette méthode par approximation ne permettait toutefois pas de prendre en considération les éléments suivants: *a*) demande de stupéfiants dont l'usage est moins courant; *b*) demande de substances qui, tout en n'étant pas placées sous contrôle au titre de la Convention de 1961, sont fabriquées à partir de matières premières opiacées et pour la consommation desquelles l'OICS ne dispose pas de données; et *c*) fluctuations de l'utilisation des matières premières dues à une évolution du marché anticipée par les fabricants en ce qui concerne, notamment, les ventes d'opiacés et la variation du prix des matières premières ou des opiacés.

Tableau 3. Matières premières opiacées riches en thébaïne: production, demande, différence entre les deux<sup>a</sup> et stocks, en tonnes équivalent thébaïne, 2010-2015

	2010	2011	2012	2013	2014 <sup>b</sup>	2015 <sup>c</sup>
<b>Australie</b>						
Production	156	230	231	312	268	173
<b>Espagne<sup>d</sup></b>						
Production	47	22	31	34	66	88
<b>France<sup>d</sup></b>						
Production	2	10	14	9	22	28
<b>Hongrie</b>						
Production	0	3	3	4	7	26
<b>Inde</b>						
Thébaïne extraite de l'opium	6	9	8	4	3	8
<b>Autres pays</b>						
Thébaïne extraite de la paille de pavot riche en morphine (M)	1	1	1	1	2	2
<b>(1) Production totale</b>	<b>212</b>	<b>275</b>	<b>288</b>	<b>364</b>	<b>368</b>	<b>325</b>
<b>Demande</b>						
Opium	5	6	6	6	6 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	195	220	255	229	254 <sup>e</sup>	264 <sup>e</sup>
<b>(2) Demande totale de matières premières opiacées</b>	<b>200</b>	<b>226</b>	<b>261</b>	<b>235</b>	<b>260<sup>e</sup></b>	<b>270<sup>e</sup></b>
<b>(3) Demande totale d'opiacés pour les besoins médicaux et scientifiques<sup>f</sup></b>	<b>96</b>	<b>107</b>	<b>124</b>	<b>108</b>	<b>130<sup>e</sup></b>	<b>140<sup>e</sup></b>
<b>Différence (1) moins (2)</b>	<b>12</b>	<b>49</b>	<b>27</b>	<b>129</b>	<b>108<sup>e</sup></b>	<b>55</b>
<b>Différence (1) moins (3)</b>	<b>116</b>	<b>168</b>	<b>164</b>	<b>256</b>	<b>238<sup>e</sup></b>	<b>185</b>
<b>Stocks</b>						
Opium	8	11	13	10	..	..
Paille de pavot	88	85	81	160	..	..
Concentré de paille de pavot	82	83	89	95	..	..
<b>Total des stocks de matières premières opiacées</b>	<b>178</b>	<b>179</b>	<b>183</b>	<b>265</b>	<b>373</b>	<b>428</b>
<b>Total des stocks de tous les opiacés</b>	<b>172</b>	<b>196</b>	<b>225</b>	<b>233</b>	<b>..</b>	<b>..</b>

Note: Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

<sup>a</sup>Pour de plus amples informations sur la différence entre l'offre (stocks et production) et la demande de matières premières opiacées riches en thébaïne, voir le paragraphe 29.

<sup>b</sup>Les chiffres pour 2014 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

<sup>c</sup>Les chiffres pour 2015 sont basés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

<sup>d</sup>En Espagne et en France, de grandes quantités de thébaïne sont extraites de la paille de pavot riche en morphine, en sus de celles tirées de la paille de pavot riche en thébaïne.

<sup>e</sup>Évaluation établie par le secrétariat de l'OICS.

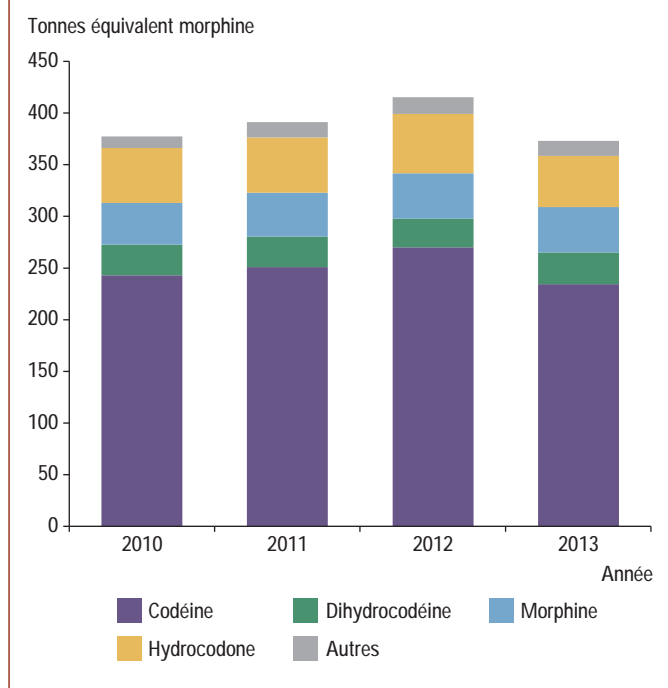
<sup>f</sup>À l'exclusion de la demande de substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

de façon modérée, si bien que la demande mondiale d'opiacés dérivés de la morphine pourrait atteindre 400 tonnes en 2014.

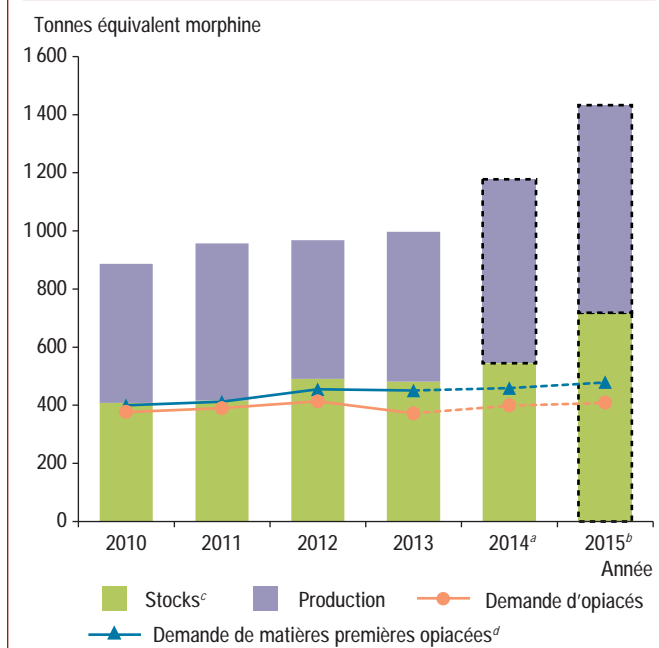
27. La demande, concentrée principalement aux États-Unis, a fortement augmenté depuis la fin des années 90. Comme pour les opiacés dérivés de la morphine, la

demande mondiale d'opiacés dérivés de la thébaïne a baissé en 2013, descendant à 108 tonnes. Elle devrait croître ces prochaines années, en partie parce que la consommation de ces opiacés devrait augmenter dans des pays autres que les États-Unis. À l'échelle mondiale, la demande devrait s'élever à quelque 130 tonnes équivalent thébaïne en 2014 et 140 tonnes en 2015 (voir fig. III).

**Figure I. Consommation d'opiacés fabriqués à partir de la morphine, en tonnes équivalent morphine, 2010-2013**



**Figure II. Offre et demande de matières premières opiacées riches en morphine, en tonnes équivalent morphine, 2010-2015**



## Différence entre l'offre et la demande de matières premières opiacées

28. La production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine dépasse la demande mondiale depuis 2009. Les stocks se sont donc accrus, malgré quelques fluctuations. En 2013, ils se sont élevés à 546 tonnes équivalent morphine et étaient suffisants pour répondre à la demande mondiale prévue pendant environ 14 mois (voir fig. II)<sup>7</sup>. En 2014, la production mondiale devrait de nouveau être supérieure à la demande mondiale, si bien que les stocks mondiaux continueront d'augmenter. Ces derniers devraient atteindre 721 tonnes à la fin de 2014, ce qui devrait permettre de répondre à la demande mondiale prévue en 2015 pour environ 18 mois (les données permettant d'établir des prévisions complètes ne sont cependant pas toutes disponibles). Les pays producteurs ont indiqué qu'ils prévoyaient d'augmenter la production en 2015. On estime ainsi que, fin 2015, les stocks se situeront aux alentours de 956 tonnes, quantité suffisante pour répondre à la demande mondiale prévue pendant plusieurs mois. L'offre mondiale (stocks et production) de matières premières opiacées riches en morphine restera amplement suffisante pour satisfaire la demande mondiale.

<sup>7</sup>Compte tenu de la nouvelle présentation, les figures II et III ne sont pas directement comparables aux figures II et III des publications techniques des années antérieures à 2008.

<sup>a</sup>Les données relatives à la production et à la demande pour 2014 sont basées sur des données préliminaires (ligne pointillée) communiquées par les gouvernements.

<sup>b</sup>Les données pour 2015 sont basées sur les évaluations (ligne pointillée) communiquées par les gouvernements.

<sup>c</sup>Stocks au 1<sup>er</sup> janvier.

<sup>d</sup>À l'exclusion des substances qui ne sont pas visées par la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

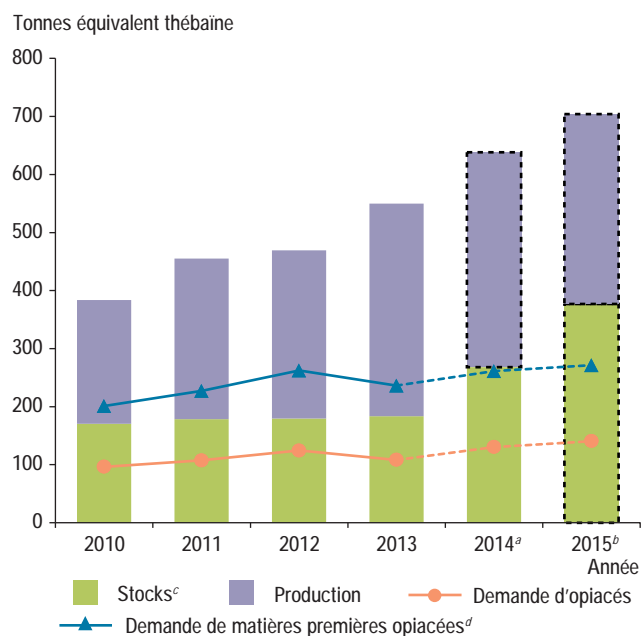
29. En 2013, la production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne a de nouveau excédé la demande, si bien que les stocks ont augmenté, s'établissant à 265 tonnes à la fin de 2013, soit l'équivalent de la demande mondiale pendant 12 mois (voir fig. III). La production devrait se maintenir au même niveau en 2014 et diminuer en 2015. Fin 2014, les stocks mondiaux atteindront probablement 373 tonnes, quantité suffisante pour satisfaire la demande mondiale pendant environ 16 mois et, fin 2015, ils pourraient s'établir à 428 tonnes, quantité suffisante pour satisfaire la demande mondiale pendant plusieurs mois. L'offre mondiale (stocks et production) sera plus que suffisante pour répondre à la demande mondiale en 2014 et en 2015.

## Évolution des niveaux de consommation d'opioïdes

30. La figure IV présente les niveaux de consommation mondiale d'opiacés et d'opioïdes synthétiques pour la période de 20 ans comprise entre 1994 et 2013. Elle prend également en compte les données pour la buprénorphine et la pentazocine, opioïdes placés sous contrôle au titre de la Convention de 1971. Pour permettre l'agrégation des



**Figure III. Offre et demande de matières premières opiacées riches en thébaine, en tonnes équivalent thébaine, 2010-2015**



<sup>a</sup>Les données relatives à la production et à la demande pour 2014 sont basées sur des données préliminaires (ligne pointillée) communiquées par les gouvernements.

<sup>b</sup>Les données pour 2015 sont basées sur les évaluations (ligne pointillée) communiquées par les gouvernements.

<sup>c</sup>Stocks au 1<sup>er</sup> janvier.

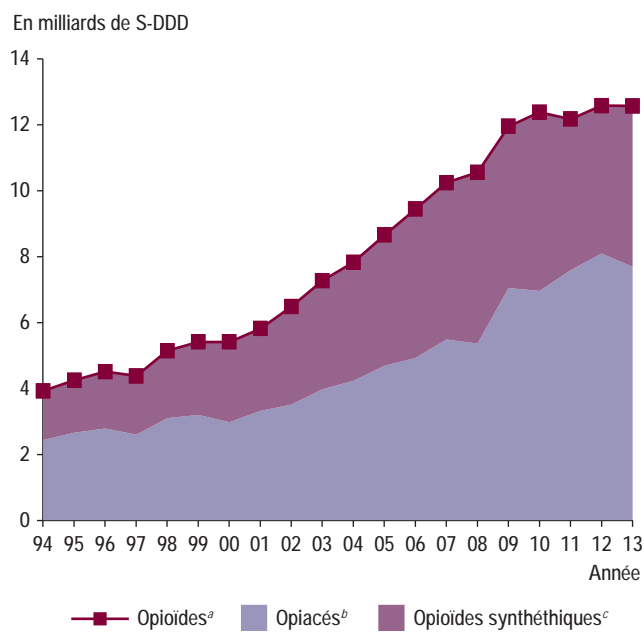
<sup>d</sup>À l'exclusion des substances qui ne sont pas visées par la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

données relatives à la consommation de substances de puissances différentes, les niveaux de consommation sont exprimés en milliards de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD)<sup>8</sup>.

31. Au cours des 20 dernières années, la consommation mondiale d'opioïdes a plus que triplé. La part de la consommation d'opiacés dans la consommation totale d'opioïdes est passée de 62 % en 1994 à 52 % en 2006, avant de remonter à 61 % en 2013. La part des opioïdes synthétiques, utilisés pour les mêmes indications que les opiacés, est donc passée de 29 % en 1992 à 48 % en 2008, avant toutefois de retomber à 39 % en 2013. Entre 2010 et 2013, la part relative des opiacés et des opioïdes synthétiques dans la consommation s'est stabilisée autour de 60 % pour les premiers et de 40 % pour les seconds. Parallèlement, l'offre de matières premières opiacées dont sont dérivés les opiacés a été suffisante pour répondre à la demande croissante. On s'attend que la demande d'opiacés augmente à nouveau dans l'avenir, même si leur part dans la consommation totale d'opioïdes pourrait baisser, en raison de la

<sup>8</sup>Voir les notes explicatives afférentes aux tableaux XIV.1-XIV.3 concernant les S-DDD et la méthode utilisée pour calculer les niveaux de consommation; voir également le tableau XIV.3 pour de plus amples informations sur l'évolution des niveaux de consommation.

**Figure IV. Consommation mondiale d'opioïdes<sup>a</sup>, exprimée en milliards de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD), 1994-2013**



<sup>a</sup>Opioïdes: opiacés et opioïdes synthétiques.

<sup>b</sup>Y compris la buprénorphine, opiacé placé sous contrôle en vertu de la Convention de 1971.

<sup>c</sup>Y compris la pentazocine, opioïde de synthèse placé sous contrôle en vertu de la Convention de 1971.

croissance attendue de la consommation d'opioïdes synthétiques.

32. Les données dont on dispose indiquent que la quantité de matières premières opiacées disponible pour la fabrication de stupéfiants destinés au traitement de la douleur est plus que suffisante pour satisfaire la demande à son niveau actuel calculé sur la base des évaluations des gouvernements. De plus, la production et les stocks continuent tous deux de s'accroître. Cependant, les données recueillies et analysées par l'OICS montrent que la consommation de médicaments pour le traitement de la douleur et à d'autres fins médicales est encore faible dans la plupart des pays. L'accès à ces substances est très inégal, la consommation se concentrant principalement dans les pays d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale et d'Océanie. Ce déséquilibre est particulièrement préoccupant, car les données récentes montrent une augmentation, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, d'un grand nombre d'affections pour lesquelles une prise en charge de la douleur est nécessaire. Parallèlement, on a constaté une augmentation des abus de médicaments délivrés sur ordonnance et des décès par surdose qui en découlent dans les pays présentant un niveau élevé de consommation d'analgésiques opioïdes par habitant.

33. Les conventions internationales relatives au contrôle des drogues ont pour objectif général de mettre en place aux niveaux national et international un système efficace de gestion de la disponibilité des stupéfiants utilisés pour

soulager la douleur et, à cet effet, d'assurer aux patients qui en ont besoin la délivrance en toute sécurité de médicaments à des prix abordables, tout en empêchant leur détournement aux fins d'abus.